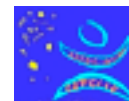


Estelle Mouzin a disparu il y a 10 ans à la sortie de son école. Depuis, le silence !



10 ANS NON A L'OUBLI!



CONFERENCE DE PRESSE

MERCREDI 9 JANVIER 2013

à 14 heures

au Cabinet Didier SEBAN & Associés

282, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

MARCHE SILENCIEUSE **SAMEDI 12 JANVIER 2013**

à 16 heures

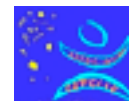
77 600 GUERMANTES – Seine et Marne

Rassemblement sur la « **place du Temps Perdu** »

Départ de la marche jusqu'à « **l'arbre du souvenir** »

(Cette marche sera précédée de l'AG de l'association)

contact presse : Sophie RENON 06 15 77 53 01



Eric Mouzin

Par facilité, nous nous imaginons préservés d'un monde violent et tourmenté qui nous entourerait.

Un jour, tout bascule et les certitudes se dissolvent.

10 ans d'enquête permettent de fermer des portes mais pas de faire sauter le verrou du secret.

5 juges se succèdent, avec leurs moyens, leurs convictions leurs humanités.

Des milliers de pièces de procédure tentent de remplir le vide et vous font entrer dans le monde sombre et pourtant si proche de l'enquête.

Des rencontres de détresses, de confidences, de conseils, de partages, d'espoirs déçus ou à venir, de paroles de soutien. Le club des accidentés de la vie en quelque sorte.

Avancer sans connaître la longueur du chemin.

Des articles de presse, des émissions de télévision qui font espérer ou désespérer et qui rappellent en boucle qu'Estelle a disparu et n'a pas été retrouvée.

Autant de messages lancés en aveugle en espérant qu'un atteindra la cible qui sait et parlera.

Certains penseront et d'autres disent déjà : tout ça pour une enfant alors que les guerres, les catastrophes,

Oui.

Mais, nous disons :

Une société qui ne défend pas ses enfants perdra ses repères.

Ces dix années ont montré qu'il était possible de changer les habitudes de facilité et de quasi résignation latente devant les enlèvements d'enfants.

Estelle Mouzin a disparu il y a 10 ans à la sortie de son école. Depuis, le silence !



Nous pensons que le perfectionnement des méthodes d'enquêtes, l'augmentation des moyens mis à disposition de la Justice contribuent à une amélioration d'ensemble du fonctionnement de notre société. Et que nous sommes tous, individuellement et collectivement gagnants.

Apprenons à connaître, à comprendre et à soigner, quand cela est possible, les pédocriminels.

Cela sera d'autant plus facile que l'action citoyenne sera entendue : le milieu associatif est force de proposition et d'imagination, mais il faut un pouvoir public attentif et soucieux de l'intérêt commun pour pouvoir faire fructifier ces moyens d'améliorer le vivre ensemble.

Aujourd'hui, l'heure n'est pas à la prospective mais à l'appel pour obtenir le bon témoignage qui fera avancer pour de bon l'enquête.

10 ans après, il est plus facile de parler. Les risques sont moins grands et les nouveaux dispositifs de témoignage sous X facilitent la communication des informations utiles à l'enquête.



Bruno Bongapenka, Président de l'Association

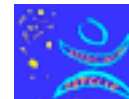
Dix ans qu'Estelle a disparu. 10 ans de combats, de recherches, de moyens importants de tous les acteurs mobilisés : la famille, des amis proches, la police, la justice, des femmes et des hommes qui dès le premier jour ont manifesté leur soutien et dont une grande partie d'entre eux continue d'agir auprès d'Eric Mouzin et des membres de l'association Estelle. Cette année encore, nous serons nombreux à marcher dans les rues de Guermantes pour nous recueillir auprès de l'arbre symbolisant le lieu de la disparition d'Estelle.

Depuis 10 ans, Estelle cristallise le combat contre la disparition des enfants et pour la recherche de la vérité. Comme l'a dit Charlélie Couture "y en a au moins un qui sait.." mais où est-il ? où sont ceux qui étaient là ? Cette disparition reste une énigme. Comment tout ce déploiement n'a-t-il pu aboutir ? quelles failles n'ont pu être comblées ?

Aujourd'hui, des disparitions d'enfants sont toujours possibles et j'espère que la mobilisation que nous avons mis en place avec d'autres associations sauront multiplier les capacités de vigilance, d'appui et d'entraide.

En tant que Président de l'Association Estelle mais aussi d'ami proche d'Eric et parrain d'Estelle, je voudrais dire la dureté de ce combat.

J'en appelle aux pouvoirs publics pour que les moyens d'intervention et de la police de la justice soient renforcés pour que toute personne confrontée à ce drame soit moins seule, soit accompagnée. Je tiens à dire merci à tout ceux et celles qui sont là depuis le début à nos côtés et qui souhaitent poursuivre ce combat pour la vérité.



Didier Seban et Corinne Herrmann, avocats de l'Association

Le Cabinet est chargé du dossier concernant Estelle MOUZIN il y a bientôt 7 ans.

C'est une affaire particulièrement émouvante s'agissant de la disparition d'une petite fille disparue sans laisser de trace.

Notre premier travail était évidemment de lire l'intégralité de ce dossier, ce qui représente une masse énorme de documents, est difficile à traiter, dont la logique n'est pas évidente à la lecture, les policiers se trouvaient en effet devant une situation inédite, une disparition sans témoin, sans trace, et l'enquête est donc partie dans toutes les directions.

Nous avons pris connaissance de l'intégralité du dossier et avons eu des relations tant avec les services de police qu'avec les juges d'instruction chargés de ce dossier pour demander que des investigations complémentaires soient faites tant sur l'hypothèse de l'implication de Michel FOURNIRET que sur d'autres pistes, notamment la piste polonaise.

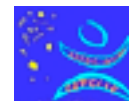
Ce travail a fait l'objet de très nombreuses demandes d'investigations et d'enquêtes et a abouti à ce que notamment des expertises génétiques soient faites sur l'ensemble des cheveux retrouvés dans la camionnette de Michel FOURNIRET, pour lequel nous attendons un résultat qui devrait arriver dans les jours qui viennent.

Il reste énormément à faire pour vérifier toutes les pistes ouvertes à l'occasion de cette affaire.

La demande que nous avons formé avec Eric MOUZIN, qu'il soit repris par un enquêteur, un œil neuf est actuellement en cours depuis plus d'un an.

Nous attendons les résultats de cette recherche.

Enfin, nous sommes inquiets du traitement informatique du dossier, la qualité du système informatique mis en place, car aucune personne même se consacrant à plein temps à ce dossier, n'a la capacité d'avoir en « stock » l'intégralité des informations le concernant.



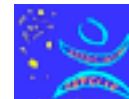
Enfin, une difficulté véritable était rencontrée avec le juge d'instruction qui était en place jusqu'à peu de temps, qui refusait tout dialogue et tout rapprochement avec la famille, et a même refusé de recevoir Monsieur MOUZIN pendant deux ans et demi, ce qui est dans un dossier de ce type paraît particulièrement inacceptable.

Les choses sont reparties sur de bonnes bases avec la nomination à notre demande de deux juges d'instruction, ce qui est important pour la continuité du suivi du dossier à Meaux, et par la numérisation de l'intégralité du dossier qui permet de prendre connaissance des dernières investigations des policiers.

Nous espérons beaucoup du numéro vert qui va être mis en place à l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de la disparition d'Estelle et nous insistons sur le fait que tout témoignage, même anonyme, peut être très important pour donner des indications aux policiers si un proche du ou des ravisseurs a eu des informations et qui voudrait les donner de manière anonyme.

Evidemment ce sera absolument décisif pour orienter une enquête qui doit s'amplifier à la fois parce que c'est un devoir de connaître la vérité pour la famille d'Estelle MOUZIN, mais aussi parce que c'est un enjeu fort de savoir ce que sont devenus les auteurs de cet enlèvement, ils ont pu recommencer et l'impunité est évidemment un encouragement à ce qu'ils recommencent, donc il faut absolument que ce dossier soit résolu, et nous avons l'espoir qu'il le soit puisque encore tout récemment, certaines affaires que nous suivons et qui ont près de 25 ans d'âge ont pu trouver leur solution

Didier Seban & Corinne Herrmann



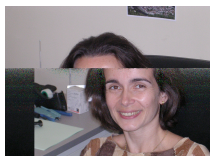
Les membres de l'association témoignent



Anne CHANEY

« Estelle, disparue il y a dix ans. Disparition non encore élucidée nous rappelle que parmi les devoirs primordiaux de notre société, figurent celui de retrouver ses enfants perdus. C'est structurant pour les autres enfants, ceux qui sont auprès de nous. Une société qui se donne les moyens de les protéger et de retrouver ceux qui ont brisé leur destin et infligé à leur proches une torture sur laquelle nous n'osons pas poser de mots et qui portent en eux une souffrance terrible, non définie, une béance où l'imagination tourbillonne et se heurte encore et encore à l'indicible.

J'appelle tous les parents, tous les grands parents de notre pays à se représenter la vie des familles touchées et souhaite leur dire que nous avons besoin de leur soutien pour pousser plus avant les actions que nous menons et ainsi contribuer à une société qui se recentre sur des valeurs fondamentales et inspire confiance à nos enfants qui sont notre avenir ».



Sophie CHARRIER

« Sans nouvelles depuis 10 ans ...

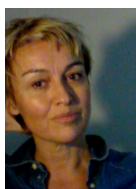
Etre à tes côtés pour soutenir ton combat, tous ensemble pour mettre en commun nos énergies afin de briser ce silence et que tu puisses enfin retrouver Estelle ».



Michel HURTU

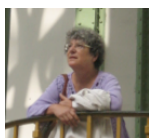
« Le mal absolu est pour moi la disparition, la perte d'un enfant. Quand cet enfant est, de plus, celui d'un ami, il faut tout mettre en œuvre pour partager le chemin et accompagner la souffrance.

Seul on ne peut pas grand chose, ensemble on peut espérer tous ».



Sophie RENON

« Ne pas savoir. Découvrir la lenteur de l'enquête, les dysfonctionnements de la justice. Comprendre que l'on ne peut pas tout dire... Garder ses mots, ses émotions, ses colères et attendre. Espérer. Continuer. Rencontrer d'autres parents d'enfants disparus, des associations. Se révolter. S'alerter dès la disparition d'un enfant. S'indigner. Espérer toujours. Et puis revenir chaque année, le 9 janvier toujours au même endroit, dans un petit village de France, vers 18 heures à la sortie de l'école... Apercevoir l'ombre d'une enfant qui suit un inconnu... et se demander comment cela a t'il pu arriver? ».



Agnès VOURCH

« Quelque part, quelqu'un sait et se tait, se tait depuis 10 ans, sans ce minimum d'humanité qui permettrait à sa famille, à son tour, de savoir. Ce silence est la pire des tortures.

Tant que nous ne saurons pas, nous n'arrêterons pas notre combat auprès de la famille d'Estelle pour connaître la vérité. Ce combat là est aussi celui de toutes les autres familles d'enfants disparus. Ne les oublions pas ! »



Depuis la disparition d'Estelle,

Ce qui a manqué :

- 1 seul policier référent (prendre exemple sur le modèle anglais)
- 1 seul juge tout au long de l'enquête (5 juges successifs) ou a minima une superposition dans le temps pour permettre le passage de dossier au successeur lors d'une mutation
- La numérisation des pièces de procédure
- Le rapprochement de l'enquête avec d'autres disparitions inquiétantes (Quid passerelle entre la Gendarmerie/Police ??)
- 1 cellule d'accompagnement psychologique
- 1 seul site Internet officiel recensant tous les enfants disparus (Centralisation pour éviter de trouver des photos d'enfants français disparus, sur le site Interpol et /ou sur des sites d'associations !.
- 1 seul organisme (type modèle NCME*) regroupant des professionnels (mise en exergue : économie de moyen!)
- 1 enquêteur français spécialisé pour traiter le dossier d'un criminel en série

Ce qui a changé :

- **Plan Alerte Enlèvement** (même si problématique sur son déclenchement)
- **25 mai : Journée Internationale des enfants disparus** (mis en place par l'association Estelle)
- Numéro d'appel : **116 000**
- Le vieillissement de la photo d'Estelle (par NCME!!!)
- Le logiciel ANACRIM utilisé par les enquêteurs : mais peut-on évaluer son intérêt ?

* NCME : National Missing and Exploited Children (USA)